

UN SECOND SOUFFLE POUR LES EXPÉRIMENTATIONS CYCLABLES

RUE DU MANS ET RUE SAINTE-ANNE

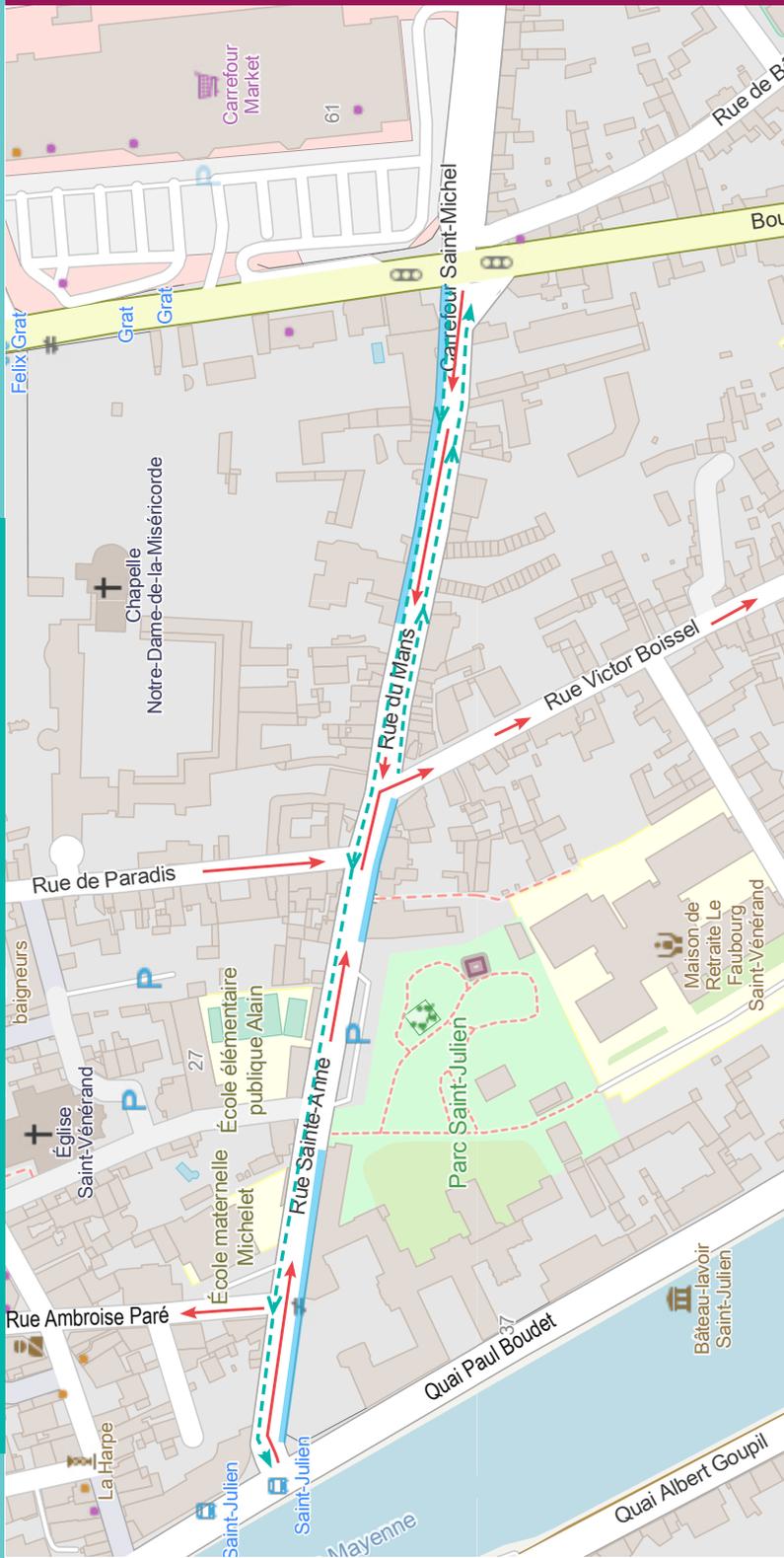
Suite à l'expérimentation de parcours cyclables mis en place au printemps 2020, la nouvelle municipalité a mené une enquête auprès des riverains et des usagers. Il en ressort la nécessité d'apporter de nouvelles modifications pour répondre aux remarques exprimées notamment par les riverains. Après analyse, la Ville de Laval décide de prolonger ces expérimentations en leur apportant les corrections nécessaires.

DANS LE COURANT DU MOIS DE FÉVRIER, UN NOUVEL AMÉNAGEMENT VA ÊTRE MIS EN PLACE DANS VOTRE SECTEUR.

- L'aménagement reste identique rue du Mans, où il n'a pas fait l'objet de contestation et où il a permis un apaisement sensible de la circulation.
- En revanche, le sens de la circulation automobile sera inversé rue Sainte-Anne. Les véhicules venant du quai pourront ainsi repartir rue Victor Boissel et n'auront plus vocation à s'engouffrer dans la rue Ambroise Paré, qui n'est pas dimensionnée pour recevoir ce flux. En outre, la piste cyclable sera matérialisée à l'opposé du côté de stationnement des véhicules, ce qui est plus conforme aux attendus.



RUE DU MANS ET RUE SAINTE-ANNE



- ↑ Circulation des Véhicules
- ➔ Bande cyclable
- Stationnements